

comprend donc une description du champ d'application de la vérification et propose un examen des domaines de gestion suivants :

- la planification stratégique et commerciale et la préparation des rapports
- la gestion de la sécurité
- la gestion des opérations
- la gestion financière
- la gestion des ressources humaines
- la gestion de la technologie de l'information
- les relations d'entreprise
- la gestion de la qualité.

#### **Objectifs**

- Mettre à la disposition de la direction une analyse indépendante de la qualité des contrôles internes et des procédés administratifs du Bureau des passeports, et lui proposer des recommandations et suggestions en vue d'une amélioration constante.

**Avantages prévus.** Les principaux avantages sont les suivants :

- rationaliser davantage la vérification interne;
- repérer les possibilités d'amélioration des systèmes et des contrôles;
- attirer l'attention de la direction aux facteurs clés influant sur l'économie, l'efficacité et l'efficience.

**Activités pour 1993-1994.** La prochaine étape consistera à consulter les autorités compétentes à AECEC. La mise en oeuvre du plan de vérification sera effectuée en fonction des résultats des consultations.

**Ressources nécessaires :** 185 000 \$.

### **3.10 Habilitation**

**Contexte.** En 1992, le Bureau des passeports a été réorganisé, se dotant d'une structure plus conforme aux exigences actuelles et à son statut d'organisme de service spécial. Dans le cadre de cette restructuration, les éléments clés de notre organisation ont été mis en place et les responsabilités assignées au niveau des directions. Lorsque ces changements ont été apportés, on a reconnu qu'il fallait préciser davantage l'obligation de rendre compte, l'attribution des pouvoirs et les responsabilités aux niveaux de la gestion et de l'exécution du travail. Le Comité exécutif appuie les objectifs de FP 2000 en matière de déstratification et d'habilitation des employés, et afin de se préparer à ces changements, a demandé à la société Capelle and Associates d'effectuer un examen de la structure organisationnelle du Bureau des passeports aux niveaux de la gestion et de l'exécution du travail.

Les résultats de l'examen ont fait ressortir un certain nombre de domaines où la structure organisationnelle et les méthodes de travail pourraient être améliorées. Par conséquent, neuf recommandations touchant l'organisation toute entière ont été faites.

Après avoir évalué ces recommandations et leurs implications pour le Bureau des passeports et ses employés, le Comité exécutif les a acceptées et a préparé un plan de travail pour les mettre en application. Une partie essentielle du plan de travail consiste à faire connaître aux employés la nature et les implications de ces changements. La mise en oeuvre des changements sera effectuée de manière à éviter les perturbations inutiles, à accroître la confiance au moyen d'une formation appropriée, et à obtenir l'appui de tout le personnel.

**Objectifs.** L'objectif de l'examen est d'améliorer la structure organisationnelle du Bureau des passeports. L'expression «structure organisationnelle» se rapporte aux relations entre les diverses parties de l'organisation ainsi qu'à l'obligation de rendre compte et au partage des pouvoirs qui s'y rattachent.